

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ET DU VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS

Paraissant le **MARDI**, le **JEUDI** et le **SAMEDI**

La maison HAASENSTEIN et VOGLER à Genève, Bâle et Zurich, Francfort s. M., Hambourg, Vienne Leipsic et Berlin, reçoit pour nous les annonces de la Suisse et de l'étranger, de même que la maison Rodolphe MOSSE, à Lausanne (Munich, Nuremberg, Vienne, Prague, Berlin, Hambourg, Brême, Francfort s. M., Strasbourg).

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 Pour un an, la feuille prise au bureau fr. 7.—
 expéd. franco par la poste 8.80
 Pour 6 mois, la feuille prise au bureau 4.—
 par la poste, franco 5.—
 Pour 3 mois, 2.80
 Abonnements pris par la poste, 20 c. en sus.
 On s'abonne au bureau de la Feuille, rue du Temple-Neuf 3, et dans tous les bureaux de poste.

PRIX DES ANNONCES :
 De 4 à 3 lignes, 50 c. De 4 à 7, 75 c. De 8 lignes et au delà, 10 c. la ligne ou son espace, et 5 c. la répétition. Annonces non cantonales, 45 c. Avis mortuaires, de fr. 4 à 1.50. Pour s'adr. au bureau 50 c. Indications écrites, 10 c. — Dans la règle, les annonces se paient d'avance ou par remboursements. Réclames 20 c. Les annonces reçues jusqu'à midi les lundis, mercredis et vendredis paraissent le lendemain.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES. — MARS 1874.

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL										CHAUMONT									
Jours du mois	TEMPÉRATURE en degrés centigrades.			Baromètre en mill.	Vent dominant	ETAT	REMARQUES	LIGNIMÈTRE en centimètres.	TEMPÉRAT. du lac	Jours du mois	TEMPÉRATURE en degrés centigrades.			Baromètre en mill.	Vent dominant	ETAT	REMARQUES		
	Moyenne du jour.	Minim.	Maxim.								Moyenne du jour.	Minim.	Maxim.					Moyenne du jour.	Minim.
13	-2,7	-3,0	3,0	724,24	NE-SE	faible	couv.	Maun 18 cm. de neige.	303,8	3,6	13	-6,6	-9,1	-3,0	655,3	NO	moyen	couv.	Vent SO fort m.
14	-3,7	-10,3	2,1	730,50	NE	calme	clair	Alpes B. vis	305	4,0	14	-5,7	-9,5	-1,5	671,6	»	faible	tr-cl.	Alpes vis. m-s.
15	0,5	-3,9	2,5	727,86	SO-O	faible	couv.	Neige entr. pluie la journ.	304,6	4,6	15	-1,9	-6,4	2,0	669,7	SO	»	couv.	Neige int. m-s.

Extrait de la Feuille officielle du 12 Mars 1874.

- Dans sa séance du 6 mars, le Conseil d'Etat a confirmé le citoyen Jean Courvoisier, dans ses fonctions de membre du bureau du Contrôle de Neuchâtel.
- Dans la même séance, le Conseil d'Etat a fait les nominations suivantes :
 - Au poste de secrétaire-rédacteur de la Chancellerie, le citoyen Alfred Jeanrenaud, secrétaire de la Direction de Justice.
 - Au poste de teneur de livres de l'Etat, le citoyen Alfred Colomb, employé comptable dans les bureaux de la Suisse-Occidentale, à Lausanne.
 - Au poste de secrétaire-adjoint de la Préfecture de la Chaux-de-Fonds, le citoyen Louis Matile.
 - Aux fonctions de garde des Allées de Colombier et de la Place d'Armes de Planeyse, le citoyen Henri-Louis Dubois fils, à Colombier.
- Faillite du citoyen Jean Zurbuchen, maître charpentier, domicilié sur les Monts rière le Locle. Inscriptions au greffe de la justice de paix du Locle, dès le 18 mars jusqu'au 16 avril 1874, à 5 h. du soir. Liquidation devant le juge de la faillite à l'hôtel de ville, le samedi 18 avril 1874, dès les 9 h. du matin.
- Par jugement en date du 10 mars 1874, le tribunal civil du district de la Chaux-de-Fonds a prononcé la réhabilitation du citoyen Edouard Tissot-Vougeux, horloger, domicilié à la Chaux-de-Fonds, et l'a rétabli dans tous les droits que sa faillite, prononcée le 30 avril 1861, lui avait fait perdre.
- Bénéfice d'inventaire de Louise née Péter, femme de Bonhôte Samuel, demeurant à Peseux, décédée le 3 mars 1874. Inscriptions au greffe de la justice de paix d'Auvornier, depuis le 13 mars courant au vendredi 3 avril prochain, à 5 heures du soir. Liquidation devant le juge qui siégera à la maison de commune d'Auvornier, le vendredi 10 avril 1874, dès les 10 heures du matin.
- La justice de paix de Neuchâtel a libéré le citoyen Charles-Auguste-Jules Verdand, de la curatelle sous laquelle il avait été placé, à sa demande, à la date du 22 août 1873, et libéré également le citoyen Paul Petitmaître, avocat, des fonctions de curateur du citoyen Verdand.
- La justice de paix du cercle d'Auvornier, sur la demande de dame Sophie veuve de Jean Muller, en son vivant tonnelier à Colombier, lui a nommé un curateur en la personne du citoyen Frédéric-Auguste Jacot, notaire à Colombier.

IMMEUBLES A VENDRE

- Le samedi 28 mars courant, dès 7 heures du soir, il sera vendu par voie de minute, dans la pinte de Frédéric Guinchard-Lambert, à Gorgier, les immeubles suivants, savoir :
 - Une maison d'habitation et pour rural, en bon état d'entretien, une fontaine à proximité, située aux Prises Cornu, rière Gorgier.
 - Quatre champs à une petite distance de la maison
 S'adresser à Henri Guinchard aux Prises de Gorgier pour voir les immeubles, et à F. Rognon, notaire à Chez-le-Bart, pour connaître les conditions de vente.

MAISON A VENDRE

A vendre de gré à gré, une maison récemment construite, située à 20 minutes de Neuchâtel, contenant trois logements et entourée d'un petit jardin. S'adr. au notaire A. Roulet à Neuchâtel.

10 A vendre, dans le district de Grandson, près d'une gare, une jolie campagne d'une vingtaine de mille francs. Maison spacieuse, très-confortable. S'adr. franco sous lettre A. B. 25, Gottettaz-Lausanne.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

11 M. Sottaz, à Neuchâtel, prévient le public qu'il fera le 2 avril, à la ruelle Vancher, à Neuchâtel, dès 1 heure après-midi, des mises de neuf vaches, dont sept fraîches vélées et deux prêtes au veau, sous de favorables conditions, qui seront lues avant les mises. (H 161 N)

AVIS

Il sera vendu aux enchères, le 25 mars, devant l'hôtel de l'Ours, à la Chaux-de-Fonds,

sept taureaux

achetés au **Simmenthal**, par la **Société neuchâteloise d'agriculture**. (160 N)

Grandes enchères à Fontaines

Ensuite de permission obtenue, Mme veuve de Numa Lavoyer, demeurant à Fontaines, exposera en montes franches et publiques, devant l'hôtel du District à Fontaines, le lundi 30 mars 1874, dès les 9 heures précises du matin, le bétail et entrain de labourage dont suit le détail :

7 vaches, dont plusieurs sont portantes pour véler à différentes époques, un cheval bon pour le trait et la course, âgé de 8 ans, un dit âgé de 6 ans, dressé pour la selle et pouvant servir pour tous les travaux ; 4 chars à échelles, un petit char à 2 bancs, un char de côté, un traineau, une glisse, un battoir à manège de la force de 2 à 3 chevaux, 2 herse à mécanique, un rouleau, une brouette à herbe, une herse ordinaire, une bosse à lisier, 2 char-rues Dombasle, un coupe-racines, 3 harnais de travail, 2 dits à l'anglaise, un collier de vache, une selle avec la bride, outils aratoires, chaînes, sabots, greppes, liens, des sacs, etc., etc.

Il sera accordé jusqu'au 1er octobre 1874 pour le paiement.

14 Jeudi 19 mars 1874, à 9 heures du matin, sur la place Purry, il sera procédé à la vente juridique et pour argent comptant, d'un **potager** et d'une **chiffonnière en noyer**.

ANNONCES DE VENTE

AU MAGASIN Fritz Hofer, à Colombier, graine de **trèfle et luzerne** tre qualité, de beaux pruneaux à 50 c. la livre par 10 livres, et pommes sèches à un prix raisonnable

46 A vendre deux tables rondes demi-lune en noyer poli, neuves. S'adr. rue Fleury 12.

PAPIER D'ARNICA

Le papier d'arnica de C. Friedmann, pour la guérison des plaies et coupures, se trouve en dépôt :

pharmacie Baillet.

18 A vendre, deux burins fixes, un tour à nikeler, des compas aux engrenages, un étai, un pistolet Remington avec son moule à balles, une romaine avec poids pouvant peser trois quintaux, un parti de 50 livres grenat, ainsi que rubis, crisolide et topaze. S'adr. à Alphonse Loup, horloger, Hôpital 8.

A VENDRE un piano de forme horizontale, de **Knaum**, de Vienne, encore très recommandable, et dont l'ampleur de formes et la beauté de l'acajou conviennent surtout pour un grand appartement. On serait arrangeant pour le prix, au comptant. S'informer au bureau de cette feuille, où l'on indiquera.

20 A vendre, un aménagement complet de salon en bois d'acajou bien conservé, plus des bois de lit en noyer avec leurs sommiers, des canapés et un buffet de service en noyer pour une salle à manger ; chaises, tables et autres objets. S'adr. chez F. Mazzoni, au bas de la rue des Chavannes, ou à son domicile aux Pares 6.

Il se recommande toujours pour achat et vente de toutes sortes de meubles, literie et habillements.

21 A vendre 2 tours avec 2 roues de pierriste, et une berce en noyer. S'adr. à M. Henri Rognon à St Blaise.

VIN!
 Le soussigné expédie contre le montant de 5 franc, payé par mandat postal, une excellente **recette** pour la fabrication d'un bon vin de table parfaitement sain, coûtant à peine **25 cent.** le pot.

J. KESSLER-FEHR, chimiste, à Fischingen, Thurgovie, Suisse).

VIANDE DE PORC

Ensuite de nombreuses demandes qui lui ont été faites, M. Mollard a l'honneur d'annoncer au public et à sa clientèle en particulier, qu'il continuera à arriver chaque jeudi avec de la viande de porc frais, aussi longtemps que le temps le permettra.

GRAND CHOIX

PAPIERS NOUVEAUX

du meilleur goût et dans toutes les qualités. En outre quelques cents rouleaux d'anciennes marchandises à très bas prix. **JEANNERET-OEHL.**

Au magasin Zimmermann

Une partie **beaux pruneaux** à 50 c. par 10 livres.

AU GRAND RABAIS

chez **Mad. Klein-Bernheim**, rue du Château 4.

Quelques douzaines de ceintures confectionnées en rubans noir et couleur, très larges, à 3, 4 et 5 francs.

Une partie de mousseline blanche pour robes.

Un très-bel assortiment de lingerie fine et ordinaire, modèles nouveaux. Bandes et entre-deux brodés.

LIQUIDATION pour cause de cessation de commerce, du magasin de modes, maison de M. de Montmollin, place du Marché 8.

A vendre, un solde de **chapeaux** de toutes façons, **rubans**, **fleurs**, gants, etc., etc. En outre, vitrines, banque, tabliers, etc.

A louer une cave. S'adr à ce même magasin.

AUX OUVRIERS

Les jours du débit de pain (mardi, jeudi et samedi), on vendra au local de l'hôtel-de-ville : du saindoux première qualité, à 60 cent. du riz à 21 »

29 On offre à vendre un pétrin en bois dur, pour boulanger. S'adr. à M. Jean Mader, restaurateur à Peseux

30 On offre à vendre un piano bien conservé. S'adr. à Mad. Chautems, à Auvornier.

31 A vendre, du beau seigle de printemps pour semens. S'adr. à Jean Weber, à Corcelles.

32 A vendre, un jeune chien d'arrêt non dressé. S'adr. au bureau d'avis.

A Cortailod, chez Jules Warmser

Magasin des mieux assorti des articles suivants :

Toile en fil et en coton pour draps de lit, sans couture.

Cretonne forte, tissu blanc et toile écrite pour chemises.

Madapolam et toile blanchie depuis 50 cent. l'aune.

Nappage, serviettes, linge de toilette, essuie-mains, torchons de cuisine.

Descentes de lit (sujets nouveaux), tapis de table et de lit.

Plume et duvet, forte colonne, couvertures en laine blanche, rouge et grise, etc.

Il reste encore en liquidation : quelques pardessus, jaquettes, spencers, caleçons et camisoles.

Belle feuille de maïs

pour **paillasses de lit.**

Cette feuille venant d'Italie, et d'une qualité supérieure, se vend à un juste prix chez Louis Pillet, rue du Neubourg 26, Neuchâtel. Chez le même à vendre des tonneaux de différentes grandeurs, avinés en blanc et en rouge, ainsi qu'à esprit de vin, et des caisses d'emballage. Le tout à des prix raisonnables.

En vente dès ce jour AU MAGASIN FAVRE-LEBET

Château 4.

Belles toiles en fil, largeur 90 centimètres à fr. 1.50 le mètre; assortiment varié de qualités et largeurs jusqu'à 2 mètres.

Toiles de coton, spécialité pour chemises. Cretonne forte largeur 87 centimètres à 80 centimes le mètre. Schirting forte largeur 87 centimètres à 85 centimes le mètre.

Articles noirs, mérinos couleur, mandarines, mohairs, lénos et tissus d'été, des meilleures provenances et à prix réduits.

Plume, duvet et édredon. Crins et laines pour matelas, ainsi que toutes les fournitures de literie indistinctement.

Couvertures de laine et de coton. Tapis. Etoffes pour meubles

Lits complets confectionnés sur commande.

CHARLES PORRET

ancien coupeur de la maison

JEANJAQUET PÈRE ET FILS

Neuchâtel, rue des Epancheurs 7.

A l'avantage de prévenir le public et particulièrement sa nombreuse clientèle, qu'il a reçu une très jolie collection d'échantillons pour vêtements de printemps et d'été.

Se recommande à **messieurs les officiers** pour ce qui concerne leur équipement, vu que cela a été sa spécialité pendant plusieurs années. Prompte exécution des commandes.

Une très jolie collection de **vêtements pour cadets** soit tuniques, pantalons, casquettes, guêtres et ceintures

Le tout conforme au règlement et à des prix modérés.

Il vient de recevoir une quantité de faux-cols en toile et papier. (159 N)

FABRIQUE DE FLEURS

L. Cousin et Cie, maison de la grande brasserie à Neuchâtel.

Grand choix de fleurs de Paris pour soirées, fleurs de modes, plumes, fleurs mortuaires, couronnes d'épouses, à choix et sur commande, à prix très-avantageux.

POUR PENSIONS ! HOTELS !

Grandes maisons et familles nombreuses

Ainsi que pour tous les établissements où de grandes quantités de chaussures doivent être nettoyées chaque jour, ma

Machine patentée pour broser les souliers et bottes

est un appareil indispensable qui nettoie **50 à 80 paires de bottes** par heure, les débarrasse de toute saleté et produit le plus beau lustre sur toute espèce de chaussure. Le soussigné livre ces machines toutes prêtes à 35 thalers la pièce

L. BUHLEN, mécanicien, à ULM s. D.

FEUILLETON

De la combustion des cadavres.

L'incinération ou combustion des cadavres préoccupe depuis quelque temps assez vivement les esprits dans plusieurs villes de notre continent. A Zurich, où cette question est à l'ordre du jour, une assemblée a eu lieu dernièrement dans laquelle a été discutée l'opération de la crémation des morts. Voici un compte-rendu de cette discussion:

M. Wegmann-Ercolani a rappelé les avis exprimés par les savants zuricois sur ce sujet; tous, sauf MM. les professeurs Biermer et Clætta, se sont prononcés en faveur du système de la crémation, encore M. Biermer ne lui est-il opposé qu'à son point de vue spécial d'anatomiste.

M. le Dr Goll a défendu également ce système devant l'assemblée au nom de l'hygiène publique.

De son côté, M. le pasteur Lang a démontré que la religion n'avait rien à voir dans cette affaire, car lors même que l'on brûlerait les cadavres au lieu de les enterrer, cela n'empêcherait nullement de conserver toutes les cérémonies religieuses funèbres; quant à la résurrection, la cendre peut aussi bien que

la poussière des squelettes vermoulus se transformer en nouveaux corps par la volonté divine. Quant aux sentiments de respect dont on entoure les morts, une urne peut les symboliser aussi bien et plus poétiquement que la tombe, et une rapide combustion des corps éveillera toujours dans les esprits des idées plus esthétiques que celles qui s'attachait à leur lente destruction par les vers.

M. le professeur Weith a traité la question en chimiste; il a décrit la manière dont procèdent les deux modes de destruction en présence et a conclu que c'était l'incinération qui était de beaucoup le plus rationnel; quant à la meilleure méthode pour la pratique, c'est là une question dont on ne manquera pas de trouver la solution dès qu'on y apportera tout l'intérêt qu'elle mérite.

Enfin, M. le professeur Kinkel a discuté le même sujet au point de vue de l'esthétique et il a, sur ce terrain, flagellé les usages introduits dans les cimetières et qui sont une flagrante violation de l'éternel repos des cadavres; il a montré avec quelle parcimonie l'espace leur est mesuré, et comment ils sont traités, grâce à la courte durée des tours d'enterrement, pour finir, en dernière analyse, par être brûlés afin de débarrasser les vivants de ces tas d'ossements pour lesquels il ne reste plus de place, tandis que mille urnes funéraires trouveraient aisément la place nécessaire, et un repos de longue durée dans un columbarium de petites dimensions.

FABRIQUE DE GRILLAGES EN FIL DE FER

en tous genres,

à 15 centimes le pied carré

pour les basses-cours;

et à 20 centimes la maille de 1 pouce pour dessous de basses-cours et revêtements de balustrade, etc.

Constructions

de basses-cours au complet:

murs, fers, grillages, peintures et maisonnettes pour les poules.

CHABAURY, fabricant,
à St-Blaise-Neuchâtel.

Pianos neufs et d'occasion

recommandés à l'honorable public de la ville et de la campagne, chez M. F.-T. Moll, maître de musique, Rocher n° 1.

Chez le même, un piano carré en très-bon état pour commençants, prix 75 francs.

41 A vendre, 500 pots **vin rouge** 1872. S'adr. à M. Bonhôte-Paris, à Peseux.

LAIT

La vente du lait annoncée précédemment au magasin Prysi-Beauverd, rue du Bassin, a commencé le 1er mars, au prix courant de 28 centimes. On pourra donc s'en procurer tous les jours et à toute heure. L'on reçoit encore des inscriptions pour porter à domicile.

43 A vendre 1500 à 2000 pieds environ de bon fumier de vache. S'adr. aux XIII Cantons à Peseux

Au magasin Fritz-J. Prisi,

7, rue de l'Hôpital, 7,

On trouve les véritables chevrotins de la vallée de Joux.

ON DEMANDE A ACHETER

45 On demande à acheter un char d'enfants (poussette) à 2 places, mais en bon état. Evole, maison Sandez, au 1er, à gauche.

46 L'on demande à acheter de rencontre, ou à échanger contre une bonne table de noyer massif, une commode et un bureau à trois corps, droit. S'adr. rue de l'Hôpital 15.

47 La **Société de matériaux de construction** à Neuchâtel demande à acheter 5 à 6 billes bois de peuplier, de 15 à 18 pieds de long sur 2 à 2 et demi pieds de diamètre. Inutile de faire des offres pour du bois qui ne serait pas parfaitement sain et droit.

A AMODIER

48 La commune d'Auvernier prévient le public que la **boucherie communale** est à remettre par voie de mise publique, le lundi 24 mars courant, à 7 h. du soir, à l'hôtel du Lac, pour la Saint-Georges prochaine, aux conditions annoncées aux amateurs qui pourront en prendre à l'avance connaissance chez le secrétaire du Conseil

Au nom du Conseil administratif,
Le Secrétaire

A LOUER

49 A louer pour la St Jean, aux environs de la ville, un **logement** composé de 3 à 4 chambres avec les dépendances nécessaires, agréablement situé à plain-pied et aux abords d'un verger, près du lac. S'adr. au bureau de cette feuille.

50 A louer une mansarde meublée pour 1 ou 2 coucheurs. S'adr. rue du Temple-neuf 6, au magasin

51 A louer de suite à des personnes tranquilles, un logement composé de 3 chambres, cuisine, galetas et cave. S'adr. à Guillaume Peters, à Auvernier.

52 A louer une grande chambre non meublée et part à la cuisine. Le bureau d'avis indiquera.

A louer à Boudry

Pour la St-Jean, on offre à louer, au centre de la ville de Boudry, un appartement au 1er étage et au midi, composé de deux grandes chambres chambre à resserer, cuisine, cave, galetas et portion de jardin S'adr. à L. Gaille père, propriétaire.

54 Pour deux jeunes gens tranquilles, à partager une chambre avec la pension. St-Maurice 11, 3me.

55 A louer de suite, un petit logement de préférence à des personnes sans enfants. S'adr. chez M. Berger, à Fahys.

56 A louer, pour la St-Jean prochaine, place du Port, 4 logements contenant 5 pièces et dépendances chacun. Eau à chaque étage, construction neuve et d'une agréable situation au soleil, et vue sur le lac. Dans la même maison, un grand magasin avec arrière-magasin, très-avantageusement placé. L'intérieur du magasin n'étant pas terminé, pourrait l'être au gré de l'amateur, suivant le genre de commerce à exploiter. S'adr. à Antoine Hotz, rue St-Maurice.

57 A louer, une très jolie chambre meublée, bien éclairée et dans une belle situation. S'adr. à Vieux-Châtel, maison Nicolet, plain-pied.

M. Kinkel a indiqué aussi un avantage moral de l'incinération, dans le fait qu'elle détruirait la superstition des revenants et des fantômes; l'enterrement du corps et le tombeau peuvent seuls fournir aux fantaisies de l'imagination le point de départ de ces visions de spectres enveloppés dans leur linceuil, et ce serait un grand point acquis que de débarrasser les esprits faibles et les enfants de ces effrayantes images.

Enfin la crémation des corps serait plus favorable à l'art lui-même qui trouverait un aliment bien plus sérieux dans l'exécution des urnes funéraires que dans celle de pierres tombales, dont la sculpture pouvait difficilement s'emparer, en raison de leur existence le plus souvent si précaire.

Tous les discours des orateurs que nous venons de mentionner ont été vivement applaudis, et l'assemblée a décidé de tenir une nouvelle réunion qui a dû avoir lieu mardi, dans le but de constituer une Société.

Un nouveau produit alimentaire.

On sait que le beurre est un composé dont les principales substances constituantes sont l'oléine, la margarine et la stéarine. Ces trois substances existent dans presque toutes les graisses. On s'est appliqué

58 A louer une jolie chambre meublée à un monsieur tranquille. S'adr. au bureau d'avis

59 A louer pour la St-Jean, un appartement situé au centre de la ville. S'adr. chez M. Sigrist, rue de l'Hôpital 22.

60 Le conseil administratif de la commune de Neuchâtel offre à louer pour St-Jean, le pavillon sud-ouest de l'Hôtel Du-Peyrou, avec le petit enclos y attaché. Les personnes qui désireraient le louer sont priées d'adresser leur demande par écrit jusqu'au 20 mars à la direction des finances de la commune, en indiquant le prix qu'elles en offrent.

61 A louer, pour St-Jean 24 juin prochain :

1° Dans la propriété Nicolet, Vieux-Châtel 4, un appartement de six pièces, cuisine et dépendances. Prix francs 1925, abonnement à l'eau compris

2° Dans la maison Huguenin-Virchaux, au Rocher, un appartement de quatre pièces, cuisine et dépendances. Prix 825 francs, abonnement à l'eau compris. S'adr. à l'étude Jacottet et Roulet, Terreaux 5.

DEMANDES DE LOGEMENTS

62 Un ménage sans enfant demande pour la St-Jean à Neuchâtel, un logement de trois ou quatre pièces avec les dépendances. S'adr. au bureau d'avis

63 On demande de suite, un appartement de trois ou quatre pièces, garni ou non garni, dans la ville ou près de la ville. S'adr. hôtel du Soleil, chambre n° 9.

OFFRES DE SERVICES

64 Un garçon de 18 ans, aimerait trouver une place de valet de chambre ou de garçon de magasin. S'adr. au bureau.

65 Une jeune fille qui connaît le service aimerait se placer de suite comme sommelière. S'adr. rue du Seyon 4, au 1er.

66 Une jeune allemande sachant faire un bon ordinaire, et comprenant un peu le français, cherche une place dans une bonne maison; elle a de bonnes recommandations. S'adr. à la pension Ingold, faubourg du Lac 3.

67 Une personne robuste s'offre pour remplacer les domestiques, laver et récupérer. S'adr. rue des Moulins 9, derrière, au 3me.

CONDITIONS OFFERTES

68 Mme Auguste de Montmolin, aux Terreaux, demande pour la St-Jean, une très-bonne cuisinière, munie des meilleures recommandations.

69 Mme Bellenot-Coulon, à Monruz, demande pour le 15 avril prochain, une bonne femme de chambre connaissant bien le service de table, sachant parfaitement coudre, savonner et repasser; inutile de se présenter sans d'excellentes recommandations

70 M. Ed. Pernod, au Chalet près Monruz demande si possible pour le 1er avril, un domestique de campagne, sachant bien soigner le bétail et surtout de bonne conduite

71 On demande pour l'Ecosse, une bonne d'enfant ayant déjà servi et recommandée. Bon gage. Voyage payé. S'adr. à Madame Sperlé, ruelle Fleury, Neuchâtel.

72 On demande, pour une famille habitant Rotterdam (Hollande) une bonne capable de soigner trois jeunes filles et de leur enseigner le français. On donnerait la préférence à une jeune personne ayant déjà été à l'étranger; inutile de se présenter sans de sérieuses recommandations. S'adr. à Mme Convert, rue du Môle 1, à Neuchâtel, de 2 à 4 heures.

73 On demande pour de suite un domestique sachant soigner un jardin et un cheval. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adr. au bureau.

74 On demande pour la St-Jean prochaine, dans un petit ménage habitant la campagne, une très bonne cuisinière expérimentée et sachant soigner une basse-cour. Inutile de se présenter sans d'excellentes recommandations. S'adr. à Mme Howald, coutellerie Jacot, rue du Temple neuf.

75 On demande une servante capable et parlant le français, pour soigner un ménage sans enfants, les gages répondront largement aux capacités. S'adr. au bureau de cette feuille.

76 On demande pour de suite une fille forte et robuste pour faire ce qui se présente dans un ménage. S'adr. au magasin A Bloch, Place du Marché 5.

77 On demande pour tout de suite une femme de chambre sachant parfaitement coudre. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adr. au bureau d'avis

78 On demande pour un petit ménage une domestique munie de bonnes recommandations, parlant français et sachant faire la cuisine. S'adr. Place-d'Armes 7, au premier.

79 Une jeune personne de toute moralité, parlant et écrivant le français, capable d'aider dans un ménage et dans un magasin, trouverait à se placer pour le mois d'avril. S'adr. au magasin Zimmermann, rue des Epancheurs.

80 On demande pour un ménage de deux personnes, une domestique sachant faire la cuisine et recommandée. S'adr. rue des Moulins 56, au second.

APPRENTISSAGES

81 On recevrait comme apprenti compositeur, à l'imprimerie de cette feuille, un jeune homme de 15 à 16 ans, intelligent, fidèle et de bonne conduite.

PLACES OFFERTES ou DEMANDEES

83 Un jeune homme, possédant une belle écriture, pourrait entrer de suite dans le bureau de M. A. DuPasquier, avocat, faubourg de l'Hôpital 28, Neuchâtel

84 Un homme âgé de 40 ans, belle corpulence, parlant et écrivant parfaitement le français, sortant d'une école de cavalerie comme écuyer, connaissant aussi la comptabilité, désire trouver une place quelconque soit de cocher, soit dans un bureau, dans une maison bourgeoise, ou chez un gros négociant. S'adr. pour renseignements, au Tertre 10, chez M. Michoulier

UNE JEUNE FILLE sachant le ménage et habile dans les ouvrages du sexe, désirant apprendre le français et se perfectionner dans la cuisine, cherche une place de préférence dans une famille. Envoyer les offres sous chiffre B. C. poste restante Laufen (Jura bernois). (M 463 D)

DEMANDE DE PLACE

Une jeune fille sachant bien la couture, surtout les travaux à la machine, cherche une place dans un magasin afin de se perfectionner dans la langue française. S'adr. sous les initiales T. 312, à l'office de publicité de **Rodolphe Mosse, à Bâle**. (M 464 D)

87 a) Un jeune homme du canton de Berne, possédant une belle écriture et ayant travaillé environ 3 ans dans une étude de notaire, désire se placer dans un bureau quelconque de la Suisse française pour apprendre la langue.

b) D'honnêtes parents, demeurant dans une grande localité agricole du canton de Berne, désirent placer en échange leurs deux fils dans d'honnêtes familles du canton de Neuchâtel pour apprendre le français. On préfère des garçons en échange. Quatre bonnes écoles dans la localité.

Pour tous renseignements de ces deux articles, s'adr. à M. G. Hess, secrétaire de commune à Koppigen, district de Berthoud, c. de Berne.

88 On demande un bon r-monteur ancre et cylindre. S'adr. à François Gauthier, maison Sandoz, Evole.

89 Un Saxon qui a fait des études de pédagogie, de philologie et d'histoire, et qui désire se perfectionner dans le français, cherche une place de maître ou de précepteur dans la Suisse romande. On peut fournir les meilleurs renseignements. Adr. les offres sous chiffre D. 204, à l'office de publicité de Rodolphe Mosse, à Zurich. M 479 D.

90 Une demoiselle allemande, âgée de 25 ans, fort bien recommandée et connaissant le français et la musique, cherche une place d'institutrice; elle aime beaucoup les enfants et ne serait point exigeante. S'adr. à Mme Aimé Humbert, Maladière 24

91 On demande une assujettie ou une bonne ouvrière tailleuse. S'adr. à Mme Delesmillière, à Peseux.

92 Un homme de 40 ans, célibataire et d'une moralité éprouvée, demande pour dans un ou deux mois une place de **commissionnaire** dans une maison d'horlogerie, banque, magasin, ou tout autre emploi pour lequel il faut une personne de confiance. Le bureau indiquera.

93 Un jeune homme de 16 ans, ayant reçu une bonne éducation et connaissant le français et l'allemand, cherche à se placer comme commis dans une maison de commerce ou dans un magasin. S'adr. au bureau de cette feuille.

94 On demande de suite une jeune fille pour faire les commissions et quelques travaux d'atelier. S'adr. chez Mme Maillet, Moulins 9, au second.

95 Un jeune homme ayant fait sa première communion et parlant les deux langues pourrait entrer tout de suite dans un magasin d'un des principaux villages du Vignoble pour apprendre le commerce. Adresser les offres sous les initiales K. M. B., au bureau de cette feuille

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

96 Perdu une pelisse grise, dimanche matin, entre 10 et 11 heures, depuis le temple du bas jusqu'au faubourg du Crêt 13, où l'on est prié de la rapporter contre récompense.

97 Perdu le 13 courant en ville, un tour de cou en fourrure. Le rapporter au bureau d'avis, contre récompense

98 Perdu le 9 mars, entre midi et une heure, sur la route de la gare, une couverture de cheval, neuve, carrolée noir et blanc. La rapporter contre récompense au magasin C. A. Petitpierre et Cie, rue de l'Hôpital 7.

depuis longtemps à produire des beurres artificiels. Un Français, M. Mouriez, fut le premier qui obtint un succès réel dans cette voie de recherches. Le procédé imaginé par cet inventeur a été récemment introduit aux Etats-Unis avec quelques modifications, et il est actuellement exploité sur une grande échelle à New-York, où l'on produit déjà, dans une usine spéciale, de 1 tonne à 2 par jour de ce nouveau beurre, dont la composition ne présente pas de différence sensible avec celle du beurre ordinaire. L'oléine en est le principal ingrédient; mais on n'y fait pas entrer la caséine, qui a l'inconvénient de faire rancir le beurre. L'oléine qui sert à la préparation du beurre artificiel est extraite de la graisse de bœuf. Voici comment on procède.

La graisse est d'abord lavée et épurée à grande eau pendant deux heures; puis, au moyen d'une puissante machine à hacher, elle est déchiquetée et pressée en même temps contre un tamis très fin adapté contre l'une des parois de la machine.

Le tout fonctionne à la vapeur, et l'instrument est construit de façon à débiter un millier de livres de graisse par heure. La graisse sort sous forme de gelée et beaucoup plus blanche que lorsqu'elle y a été introduite. La seconde opération consiste à séparer l'oléine liquide, la stéarine et la margarine des tissus animaux qui les enveloppaient.

Dans ce but, le tout est mis dans de grandes cuves en bois, chauffées au moyen de tuyaux de vapeur, et

une fois arrivé à l'ébullition, on continue de faire bouillir pendant deux heures. La chaleur fait monter l'oléine et la stéarine à la surface, tandis que les autres matières organiques, telles que tissus, parties fibreuses et muscles, restent au fond.

On dirige ensuite le liquide bouillant dans de grands réservoirs placés sous les cuves, et on le laisse s'y refroidir lentement. Environ 90 pour cent net d'un mélange d'oléine, de stéarine et de margarine, sont ainsi obtenus d'un poids donné de graisse. Reste maintenant à séparer l'oléine liquide de la stéarine et de la margarine solides, et voici comment s'en pratique l'opération :

Le contenu des réservoirs est versé sur une table dans de petits moules en étain recouverts de sacs en toile se fermant à chaque extrémité et contenant environ deux livres. Lorsque ces sacs sont pleins, on les enlève des moules et on les passe sous une presse à huile. La graisse, ainsi comprimée, s'échappe par le treillis serré de la toile, sous la forme d'une huile jaune, qui est recueillie dans des récipients en fer galvanisé.

C'est cette huile ou oléine, contenant une solution plus ou moins grande de margarine et de stéarine, qu'il ne reste plus qu'à barater, pour former du beurre. Le résidu des sacs est de la stéarine solide qui sert principalement à la fabrication des bougies.

La dernière main-d'œuvre du beurre artificiel consiste à barater l'oléine, qu'on a soiu d'additionner

seulement d'un cinquième de lait aigre; puis on l'agite pendant environ vingt minutes, jusqu'à ce qu'on soit arrivé à une certaine consistance.

Au sortir des barates, le beurre artificiel est coloré au moyen d'une teinture végétale tout à fait inoffensive, et, après l'avoir salé, on le travaille, comme le beurre ordinaire. Jusqu'à présent, le beurre artificiel, d'un prix peu élevé comparativement, se consomme presque exclusivement à New-York.

VARIÉTÉS

Un nouveau chemin de fer du Pacifique, plus gigantesque que le premier, se construit en Amérique, à partir de Chicago. Avec ses embranchements, il mesure un développement de près de 2,000 lieues. Les terrains nécessaires ont été concédés à la compagnie, qui est en même temps reconnue propriétaire des terrains encore libres le long du parcours, jusqu'à 20 milles anglais (environ 7 lieues) de chaque côté de la voie. La compagnie fait appel aux pionniers; elle leur cède à bas prix les terrains qu'ils demandent, avec faculté de payer en sept annuités; pour chaque cent ménages elle fera construire à ses frais une église et une école. Un gisement houiller de 70 lieues de longueur a été découvert, ce qui fera probablement baisser le prix de la houille. Le plan du chemin de fer était à l'exposition de Vienne, où il occupait une longueur de 42 pieds.

AVIS DIVERS

77 La direction de la Maison des Orphelins de Neuchâtel met au concours deux postes de sous-maîtres, dans son établissement de Belmont.

L'entrée en fonctions aura lieu le 5 avril prochain.

Les instituteurs primaires brevetés qui seraient disposés à faire des offres de services, sont invités à adresser leurs demandes avec pièces à l'appui, à M. A. DuPasquier, président de la direction à Neuchâtel, jusqu'au 4 avril prochain.

77 Toutes personnes auxquelles pourrait être présenté un billet de 95 francs, payable à l'ordre de M. Prével, et signé de Frédéric Grandjean, horloger à Bellerive, sont priées de le refuser afin d'éviter des désagréments, etc.

La commission cadastrale de Corcelles et Cormondrèche informe les propriétaires qu'elle a fixé une seconde zone de bornage, qui a pour limites : au sud la ligne du chemin de fer du Jura, à l'est le territoire de Peseux, au nord la forêt des chênes de la commune et la forêt de la Dame-Othenette, à l'ouest le territoire de Rochefort. En conséquence, les propriétaires qui possèdent des immeubles dans cette zone, sont invités à borner convenablement leurs propriétés d'ici au 30 avril pour les vignes et les jardins, et au 30 mai pour les champs et les forêts; passé ces dates, la commission y pourvoira aux frais des propriétaires en retard ou en contestation.

Corcelles, le 11 mars 1874.

Au nom de la Commission cadastrale :
Le Secrétaire, Ch.-Auguste PERRET.

AVIS aux communiens de Neuchâtel.

Messieurs les communiens de Neuchâtel qui désirent être admis cette année au nombre des membres d'une des quatre Rues de cette ville, ainsi que ceux qui, par suite de changement de domicile, doivent être portés sur le rôle d'une rue autre que celle qu'ils habitaient l'année dernière, sont invités à se faire inscrire, jusqu'au lundi 6 avril prochain au plus tard, à l'une des adresses ci-dessous :

Pour la rue des Chavannes, M. Aug. de Montmolin, aux Terreaux.

Pour la rue des Halles et Moulins, M. F. Bouvier à l'Évêque.

Pour la Grand'rue des Hôpitaux, M. F. Victor Borel, faub. du Crêt 17.

Pour la rue du Château, M. de Pury-Perrot.

ECOLE DE MUSIQUE

Le semestre d'été commencera au 1er avril. Les inscriptions seront reçues dès à-présent chez M. Kurz, rue St-Honoré 7.

77 Une veuve, ancienne femme de chambre, s'offre pour aller en journée, pour faire ce qui se présentera, ou pour de l'ouvrage de couture à la maison, raccommodage de linge et de vêtements.

S'adr rue du Neubourg 1.

77 Une jeune lingère nouvellement établie, se recommande aux dames de la ville pour tout ce qui concerne son état; elle espère par son travail soigné et la modicité de ses prix, obtenir une nombreuse clientèle. S'adr rue des Moulins 38, au 3me.

Pensionnat de jeunes gens de J. Zangger, prof. au gymnase de Berthoud.

Quelques nouveaux élèves pourront être reçus prochainement. Cours préparatoire de langue allemande. Plus tard les élèves pourront fréquenter l'école et sont soutenus dans leurs études par des leçons particulières à la maison. Bonne surveillance. (H 984 b Y)

DANSE PUBLIQUE dimanche 22 courant, au restaurant de la gare à St-Blaise. Bonne musique. Les amateurs y sont cordialement invités.

101 Dans une famille de Stuttgart on prendrait en pension une jeune fille qui voudrait suivre le Conservatoire ou apprendre l'allemand. Pour les renseignements, s'adresser chez M. Perrudet, Seyon 12, au 5me.

M. ARNOLD CUSIN fils, horticulteur, se recommande à l'honorable public pour tout ce qui concerne sa vocation. Il ne doute pas de justifier la confiance de toutes les personnes qui s'adresseront à lui. Pour tous renseignements s'adresser à M. François Cusin, son père, rue de l'Orangerie.

Dégraissage et lavage à neuf de toute espèce de vêtements et d'étoffes. Rue de l'Orangerie 6 au 3me.

Les personnes qui s'intéressent à l'Eglise évangélique de Lyon sont priées de remettre leurs dons chez J.-P. Michand

Société de Matériaux de Construction

Un avis ultérieur du Conseil d'administration indiquera la date du paiement du coupon de fr 25, dividende fixé par l'assemblée générale pour l'exercice 1873.

Omnium vaudois

Le dividende pour l'exercice 1873, fixé à 10 francs par action, est payable sans frais dès le 16 mars chez MM. Pury et Cie à Neuchâtel et à la Chaux-de-Fonds.

Cadastre d'Auvernier

Fixation de la seconde zone. Cette zone comprend : la partie du territoire communal située au nord de la voie ferrée. Elle est limitée :

A l'ouest par la commune de Colombier.

Au nord par la commune de Corcelles et Cormondrèche.

A l'est par les communes de Peseux et Neuchâtel.

Au sud par la voie ferrée.

Les propriétaires possédant des immeubles dans cette partie du territoire communal, sont invités à pourvoir jusqu'au 31 mai 1874 à l'abornement convenable de leurs propriétés.

Passé ce terme, il y sera pourvu d'office à leurs frais (article 11 de la loi cadastrale).

Auvernier, le 12 mars 1874.

Au nom de la commission cadastrale.
Le secrétaire, Alf. BONNET.

LE SYNODE de l'Eglise évangélique neuchâtoise, indépendante de l'Etat, se réunira, Dieu voulant, mercredi 18 mars prochain. Ses séances seront ouvertes par un service religieux qui sera célébré à la Collégiale, à 9 h. du matin, par M. le pasteur Jacottet, de la Chaux-de-Fonds.

Les séances elles-mêmes, qui sont publiques, se tiendront à l'Oratoire des Bercles.

Le culte de mercredi 18 mars, à 9 h. du matin, sera annoncé par la cloche de la Collégiale.

SÉANCES ET COURS PUBLICS

La Société des sciences naturelles sera assemblée le jeudi 19 mars 1874, à 8 h. du soir, au collège; élection de M. Gohé, ingénieur dans la fabrique des télégraphes, et communications diverses.

Conférence sur l'Eglise libre d'Ecosse,

par M. de MEURON, pasteur à la Sagne, mercredi 18 courant, à 8 h. du soir, à la chapelle des Terreaux

Salle circulaire du gymnase

Conférence de M. le Dr Galopin sur la digestion et la respiration, les jeudi, vendredi, samedi et mardi, 19, 20, 21 et 24 courant, de 5 à 6 h. du soir

Billets de série pour les 4 conférences, fr. 5. Elèves, maîtres et pensionnats : fr. 2. Billet à la porte : fr. 2.

Les amis et connaissances de Monsieur Henri Péters qui auraient été involontairement oubliés dans l'envoi des lettres de faire-part, sont priés d'assister à son ensevelissement qui aura lieu mercredi 18 courant, à 2 heures de l'après-midi. Domicile mortuaire : Place du Marché 5

Nous engageons vivement nos lectrices à ne faire aucun achat en robes de foulard de l'Inde avant que d'avoir demandé les 900 échantillons de l'Union des Indes, rue Auber 1, Paris, seule maison qui ait obtenu 3 médailles pour ce tissu.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Corresp. particulière de la FEUILLE D'AVIS.

Paris, le 15 mars 1874.

J'ai eu maintes fois l'occasion de vous signaler la situation importante qu'occupe le centre gauche dans nos luttes parlementaires. Ce groupe de députés n'a rien de commun avec les groupes qui ont porté le même nom sous les précédents régimes. Ce n'est plus cet assemblage de bons bourgeois, naïfs, soutenant les institutions et au besoin les renversant. Le centre gauche a pris un peu les allures des conservateurs anglais qui savent être circonspects sans cesser d'être libéraux, et qui pèsent efficacement sur les destinées de l'Etat parce qu'ils s'abstiennent de peser sur ses libertés.

Tout en ayant des instincts profondément conservateurs, le centre gauche ne pouvait se rallier aux conservateurs du 24 mai qui ne sont en réalité que des réactionnaires déguisés; et il a toujours repoussé les avances que lui faisait la majorité pour l'absorber.

Les négociations entreprises à nouveau ces jours-ci dans ce but ont complètement échoué, et le gouvernement en est d'autant plus contrarié que la fameuse interpellation de l'extrême gauche, dont je vous ai entretenu dans le temps, va arriver à bref délai.

Le gouvernement ne pouvant rallier le centre gauche, a essayé de le compromettre, en faisant répandre par ses journaux l'affirmation que sa politique avait l'approbation de ce groupe parlementaire.

Le centre gauche a tenu hier une réunion pour s'occuper de l'interpellation de l'extrême gauche. La politique de M. de Broglie a été blâmée à l'unanimité, l'un des vice-présidents, qui passe pour un esprit très tempéré, a demandé à exprimer les sentiments de blâme énergique qu'inspire la conduite générale du gouvernement, notamment en ce qui concerne l'application de la loi sur les maires.

M. de Broglie pourra-t-il continuer à diriger la France dans la voie qui mène à l'empire? Pourra-t-il dire qu'il le fait avec l'assentiment du centre gauche converti et repentant? Le centre gauche livrera-t-il la république aux intrigues de la coalition? A toutes ces questions, le centre gauche a répondu en décidant qu'il prendrait une part active au débat et qu'il inviterait tous les groupes qui se lèveront ce jour-là pour juger le ministère, à voter l'ordre du jour qu'il présentera.

Ce fait a une gravité exceptionnelle; quelles que soient les intrigues du cabinet, il aura à faire à forte partie; je ne désespère pas de le voir disparaître dans la lutte, et je crois que ce serait un grand bien pour la France.

Paris, 14 mars — Le nombre de personnes déjà arrivées à Chislehurst est d'environ 200. On croit que le chiffre total des visiteurs atteindra 1500 ou 2000. De nombreux départs auront lieu demain de Paris.

France. — On lit dans le Progrès du Var:

D'après une dépêche ministérielle, un certain nombre d'ouvriers de diverses professions maritimes, forgerons, charpentiers, menuisiers et ferblantiers, devront être recrutés dans les divers ports de France, pour aller servir dans la Nouvelle-Calédonie.

Le ministre autorise ce recrutement, soit dans les arsenaux de l'Etat, soit en ville parmi les ouvriers civils qui auront fait preuve d'aptitude.

Les conditions et avantages offerts par l'administration sont: le passage avec vivres aux frais de l'Etat, 2 fr. 50 cent. de solde par jour depuis le jour de l'embarquement jusqu'au jour du débarquement dans la colonie: 5 fr. par jour pendant le séjour dans la Nouvelle-Calédonie (soit 150 fr. par mois) probabilité du logement

par l'Etat; obligation de rester pendant quatre ans dans la colonie, et frais de passage ainsi que la nourriture gratuite, pour le retour en France.

Londres, 14 mars. — M. le duc d'Aumale a diné hier avec le prince et la princesse de Galles. Ils sont allés ensemble au théâtre français.

Une dépêche de Berlin, en date du 12, adressée au Standard, dit que l'amélioration de l'état de M. de Bismarck ne s'est pas maintenue et que la maladie est plus grave que jamais.

Figuières, 15 mars. — Saballs a surpris et fait prisonnier le général Nouvillas et sa colonne qui allait à Olot.

Asie. — Bombay vient d'être le théâtre d'une violente émeute. Un individu, parsi (idolâtre, adorateur du feu), ayant publié un livre où il traite de la vie de Mahomet, a eu le malheur de mentionner certains détails qui ont scandalisé la population musulmane. En temps ordinaire, cela eût passé inaperçu. Mais la publication a eu lieu précisément à la veille de la solennité du Moharrem, époque où les sectateurs du prophète sont en proie à une excitation religieuse extraordinaire. Aussi, dès le premier jour de la fête, des bandes de fanatiques musulmans ont attaqué les parsis dans tous les quartiers de Bombay, détruisant les maisons, brisant les meubles, et profanant les temples dédiés au feu. Il paraît que la vaste cité a été complètement à la merci de ces bandits. La police n'intervint qu'après que le plus grand mal était fait, et cela bien que le bruit en fût répandu d'avance. Dès qu'elle apparut sur les lieux, l'émeute fut étouffée. Outre les longues rangées de maisons parsis dévalisées du haut en bas; beaucoup de résidences indiennes ont été assaillies. Pendant un temps, Bombay a été comme une ville livrée à toutes les horreurs d'une guerre de religion.

NOUVELLES SUISSES

Sion, 16 mars. — La ligne d'Italie vient d'être adjugée à la Suisse-Occidentale et à la Société financière vaudoise pour dix mille et cent francs.

Il y a de plus à teneur du cahier des charges des travaux de prolongement et de parachèvement à faire pour environ sept millions de francs.

(Dépêche du National).

NEUCHÂTEL

— Le Synode national a été réuni le 10 et 11 mars, et a procédé à la consécration de MM. Voumard, Descœudres, Grether et Dumont.

— Le Synode indépendant est convoqué pour le 18 mars: sa session sera ouverte par un service religieux, qui sera célébré à la Collégiale, à 9 heures du matin, par M. le pasteur L. Jacottet, de la Chaux-de-Fonds. Les séances auront lieu aux Bercles: elles sont publiques.

— Les travaux entrepris pour l'installation d'une usine à gaz à Colombier étant terminés, ainsi que les canalisations nécessaires, l'inauguration officielle en a eu lieu hier lundi par une petite fête qui a commencé à 7 heures du soir, moment où tout le village était éclairé pour la première fois par le gaz hydrogène. Cette opération, nous assure-t-on, a parfaitement réussi, et la nouvelle lumière ne laisse rien à désirer. Un cortège a parcouru les rues du village, musique en tête. Puis on a offert aux ingénieurs chargés de cette entreprise, un banquet plein d'animation et de gaieté.

— Dans une conférence tenue à Chaux-de-Fonds par M. Jaccard, ce professeur, en parlant de la possibilité de réussir dans l'établissement d'un puits artésien, aux fins de pourvoir Chaux-de-Fonds de bonne eau potable, arrive à la conclusion qu'en vertu de la loi des vases communicants, un forage atteignant de 150 à 250 pieds, ferait trouver une nappe d'eau inépuisable et suffisante pour alimenter la localité; seulement faudrait-il élever l'eau au moyen de pompes.